

Image not found or type unknown



appartement en indivision, les dettes s'accumules que faire ?

Par **daniel**, le **14/01/2011** à **19:49**

Bonjour,rmes frères et sœur ne mon pas tenu au courant des dettes concernant un appartement, héritage de notre mère, je viens de recevoir un courrier des huissiers me demandant de payer 27000 euros , je ne possède pas cette somme, quel recourt je peux avoir ? rnmerci rnD.